



Le magazine de

La Communauté de
communes du Val de Sully

VOS

JUIN 2024 - N°36



ICI + DE NATURE

PROGRAMME DE RESTAURATION DES RIVIÈRES 2024-2026

 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY** **SERVICE ENVIRONNEMENT**
28 ROUTE DES BORDES 45460 BONNÉE
02 38 35 05 58 - environnement@valdesully.fr

Contrat Territorial Milieux Aquatiques subventionné à 56% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à 19% par les maires d'ouvrage, à 13% par la Région Centre-Val de Loire, à 9% par le Département du Loiret et à 3% par l'Union Européenne.

 **PREFÈTE DU LOIRET**  **Agence de l'Eau Loire-Bretagne**  **Loiret**  **Confiance par l'Union Européenne**

Travaux réalisés dans le cadre du LAURET INFRASTRUCTURE, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

RECEP VAL

© Lucovic Letot

Dossier

NOUVEAU MANDAT / P3

Un travail d'équipe

CULTURE / P13

Place aux étoiles !
5^e édition

BUDGET / P6

FONCTIONNEMENT
ET INVESTISSEMENT

Edito



Ce premier éditorial est pour moi à la fois un honneur et une responsabilité.

En me confiant la présidence de la Communauté de communes du Val de Sully, les élus des 19 communes ont fait le choix d'un nouvel élan et d'une dynamique collective. Je souhaite que ce mandat s'inscrive pleinement dans cet esprit : travailler ensemble, au service d'un territoire vivant, solidaire et ambitieux.

Notre intercommunalité est d'abord une force de coopération concrète. Elle permet aux communes, petites et plus grandes, de mutualiser leurs moyens, de porter des projets qu'aucune ne pourrait mener seule et de garantir, au quotidien, des services utiles à chacun : accueillir les enfants en crèche ou ALSH, proposer une vie culturelle riche, préserver l'environnement, développer l'emploi local ou encore protéger les populations... Derrière ces compétences, il y a des femmes et des hommes engagés, élus et agents, que je tiens à saluer.

C'est aussi un espace de concertation où se dessinent les orientations du territoire pour un Val de Sully attractif, solidaire et confiant en son avenir. Ce travail sera mené collectivement lors de la mise à jour du projet de territoire.

Ce magazine est le reflet de ces convictions. Il met en lumière plusieurs temps forts qui concernent directement votre vie quotidienne : l'installation de la nouvelle équipe pour ce mandat 2026-2032, le vote du budget et l'évènement attendu du public : *Place aux étoiles !*. Autant de sujets qui traduisent une même volonté : préparer l'avenir sans perdre de vue l'essentiel : la qualité de vie et le lien humain.

Ce magazine a vocation à vous informer... Et être informé, c'est déjà participer à la vie locale. Être attentif à l'actualité de votre Communauté de communes, c'est mieux comprendre les projets, saisir les opportunités et faire vivre ensemble le Val de Sully.

La Communauté de communes est une institution de proximité, complémentaire de votre mairie : c'est un projet commun, qui prend tout son sens lorsque chacun s'y reconnaît et s'y implique.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger.

- Gilles Burgevin -
Président de la Communauté de communes
du Val de Sully

En bref

FONDATION DU PATRIMOINE

L'église Sainte-Marguerite de Cerdon abrite une œuvre exceptionnelle : La Nativité de la Vierge, un tableau monumental du peintre italien Luca Giordano (1634-1705). Sa restauration est sur le point de commencer. Une collecte a été lancée le 6 juin pour permettre la restauration de ce trésor de notre patrimoine.



LOGEMENT SOCIAL

Toutes les informations sur les logements disponibles sont consultables sur <https://valdesully.fr/logement-social/>

PRIX DES LECTEURS Les sélections ont été dévoilées ! Empruntez les ouvrages en bibliothèque et votez pour votre roman et / BD préféré ! Jusqu'au 7 novembre.

PLACE AUX ÉTOILES !

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes aussi rêveurs que nous ? Soyez bénévole le 25 juillet 2026 dans l'organisation, l'accueil des artistes, ou autres missions garantissant l'effet wahou de cet évènement. Renseignements : 02 34 52 02 45.

ALSH MERCREDIS

Les inscriptions sont ouvertes ! Rendez-vous sur votre espace famille.

CLASSE ORCHESTRE

" Les étoiles filantes ", la classe orchestre du collège a été sélectionnée pour se produire lors du concert d'Ibrahim Maalouf à La Défense Arena de Paris le 10 avril 2027 !



Téléchargez l'application
IntraMuros



Photo de couverture : entretien des rivières.

Numéro rédigé courant mai, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur www.valdesully.fr, sur l'application IntraMuros ou sur Facebook @ValdeSully.



UN TRAVAIL *d'équipe* !

Elus pour 6 ans (voire 7 en raison de l'élection présidentielle et des législatives prévues en 2032), les 36 conseillers communautaires se sont réunis pour la première fois le 10 avril dernier pour désigner leurs président et vice-présidents ; présentation de l'équipe et de son projet.

" Rendre notre Communauté de communes plus attractive, plus efficace, plus dynamique : un Val de Sully ambitieux ! " c'est ainsi que le maire de Saint Benoît sur Loire a introduit sa candidature au poste de président de la Communauté de communes.

Son plan d'actions est clair :

1. avant septembre, mettre à jour un **projet de territoire** pour le mandat accompagné d'un plan pluriannuel d'investissements.
2. **des actions concrètes et solidaires envers les communes membres** (sur la base du volontariat) telles que la mutualisation des achats, aide à la rédaction des marchés publics et aux recherches de subventions
3. **être acteur de notre politique avec nos partenaires** (préfecture, DDT, conseil départemental, conseil régional...).

Le président, Gilles Burgevin

Elu par les conseillers communautaires, il **fixe l'ordre du jour et préside les séances de conseil communautaire** puis il **prépare et exécute les délibérations** de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes de l'EPCI. Il est le chef des services de l'établissement et le représente en justice (article L.5211-9).

Le président est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Les vice-présidents

Elus lors du conseil d'installation, les vice-présidents **représentent le président dans les délégations qu'il leur a attribuées**. Leur nombre a été validé par l'assemblée lors du premier conseil communautaire et se porte à huit pour notre collectivité.

Nommée conseillère déléguée en charge de la petite-enfance et de l'enfance, par le président, Lucette Benoist complète l'équipe.

Président, vice-présidents et deux membres supplémentaires (Lucette Benoist et Gérard Boudier) forment le **bureau communautaire**. Organe stratégique, il **prépare les décisions** et veille à leur mise en œuvre au quotidien. Il valide et décide suivant les délégations qui lui ont été attribuées par le conseil.

1. **Jean-Luc Riglet**, politique de la ville
2. **Michel Auger**, développement économique
3. **Philippe Thuillier**, finances
4. **Ugo Planchet**, protection des populations
5. **Sylvain Coutant**, travaux
6. **Marie-Madeleine Hamard**, affaires sociales, pacte territorial, santé
7. **Edwige Léveillé**, culture, tourisme, patrimoine
8. **Nicole Brague**, environnement, SPANC et GEMAPI

Le **conseil communautaire** est composé d'au moins un élu par commune membre (représentativité définie en fonction du nombre d'habitants par commune), il se réunit pour débattre et voter les projets communautaires, selon un ordre du jour fixé par le président.

36

**conseillers
communautaires.**

Les communes
qui n'ont qu'un seul
représentant disposent
d'un suppléant - nommé
dans les parenthèses.



PRÉSIDENT

M. Gilles Burgevin
Saint Benoît sur Loire



1^{ER} VICE PRÉSIDENT

M. Jean-Luc Riglet
Sully sur loire



2^E VICE PRÉSIDENT

M. Michel Auger
(M. Alain Bady)
Bonnée



7^E VICE PRÉSIDENTE

Mme Edwige Leveillé
Sully sur Loire



8^E VICE PRÉSIDENTE

Mme Nicole Brague
(M. Jean-Michel Romagny)
Guilly



M. Gérard Boudier
Les Bordes



Mme Alexandra Ribeiro
Les Bordes



**Mme Marie-Madeleine
Franchina**
Dampierre en Burly



M. Eric Langlois
(M. Samuel Noël)
Isdes



M. Stéphane Auchère
(M. Didier Delahaie)
Lion en Sullias



Mme Catherine Augé
Neuzy en Sullias



M. Jérôme Bucaille
Ouzouer sur Loire



**Mme Marie-Lorraine
de Chaillé**
Saint Benoît sur Loire



M. Pacal Marchand
Saint Benoît sur Loire



M. Jean-Claude Badaire
(Mme Mauricette Odry)
Saint Florent le Jeune



M. Didier Martin
Sully sur Loire



Mme Marie Perronnet
Sully sur Loire



M. Francis Laurent
Sully sur Loire



M. Jean-Luc Picard
Sully sur Loire



3^E VICE PRÉSIDENT

M. Philippe Thuillier
(Mme Marie Rahmouny)
Germigny des Prés



4^E VICE PRÉSIDENT

M. Ugo Planchet
(M. Benoît Karpinski)
Saint Aignan le Jaillard



5^E VICE PRÉSIDENT

M. Sylvain Coutant
Dampierre en Burly



6^E VICE PRÉSIDENTE

Mme Marie-Madeleine Hamard
Ouzouer sur Loire



M. Dominique Martin
Les Bordes



M. Gilbert Méthivier
Bray-Saint Aignan



Mme Patricia Sicot
Bray-Saint Aignan



Mme Hélène Tubach
(M. Dominique Willot)
Cerdon



M. Nathan Ricoul
Neuvy en Sullias



M. Philippe Domenech
Ouzouer sur Loire



Mme Christelle Gondry
Ouzouer sur Loire



M. Florent Ducloy
(Mme Priscilla Bezard)
Saint Père sur Loire



Mme Muriel Brinon
Sully sur Loire



M. Patrick Hélaïne
Sully sur Loire



M. Eric Hauer
(Mme Annick Girard)
Vannes sur Cosson



Mme Lucette Benoist
(M. Anthony Vetois)
Viglain



M. Alain Guillen
(M. Patrick Poret)
Villemurlin

Au conseil

Extraits

Avril

- Conseil d'installation : élections du président et des vice-présidents.

Mai

- Modification de la composition du Bureau
- Indemnités des élus
- Création d'une Conférence de maires
- Délégations consenties au président et au Bureau
- Mise en place des commissions
- Désignation des représentants de la collectivités à différents syndicats et instances
- Approbation du compte financier unique 2025 et affectation définitive des résultats pour le budget principal et les budgets annexes
- Subventions aux associations
- Fixation du nombre des représentants du personnel au comité social territorial
- Autorisation d'ester en justice dans le cadre des élections professionnelles
- Avenant à la convention-cadre de gestion en flux de réservation de logement sociaux
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du second fauchage de printemps sur le système d'endiguement d'Orléans
- Convention de partenariat pour l'animation du SCOT
- Convention de financement de l'étude hydrologie milieux usagers climat

Retrouvez tous
les derniers
comptes-rendus sur
www.valdesully.fr



Dossier

BUDGET 20



2026



Chaque printemps, les élus du Val de Sully se penchent sur un moment clé de l'année : le vote du budget. Derrière ce terme un peu technique, il s'agit en réalité d'un exercice très concret : prévoir comment seront financés les services, les projets et les actions qui soutiennent la vie des habitants au quotidien.

Pour 2026, le fil conducteur est clairement dans la continuité des années précédentes :

- maîtriser les dépenses,
- préserver la qualité des services,
- continuer à soutenir les communes,
- investir avec prudence mais sans renoncer à l'avenir.

Ainsi, après avoir recensé les besoins des services (septembre - octobre 2025) puis réalisé les premiers arbitrages (novembre), les élus de la commission finances ont présenté le rapport d'orientations budgétaire ouvrant le débat sur les priorités et visant à concilier le maintien du service apporté à la population et l'équilibre budgétaire dans un contexte de plus en plus contraint. Après 3 mois d'échanges, le budget 2026 a été voté, à l'unanimité, le 10 mars dernier.

Présentation des grandes lignes budgétaires dans les pages suivantes.

*ALSH Sully sur Loire, le jour de l'ouverture.
Une opération d'investissement du budget 2025.*

LES GRANDES LIGNES *du budget*

Le budget d'une collectivité est toujours composé de deux parties (appelées sections), le fonctionnement et l'investissement, qui sont divisées en deux sous-parties (dépenses et recettes). Les sections doivent être équilibrées et les recettes doivent couvrir l'intégralité des dépenses.

FONCTIONNEMENT

le quotidien (salaires, entretien des bâtiments, factures, etc.).

DÉPENSES

Factures eau et électricité, fournitures, charges de personnel.

+ infos p.10

RECETTES

Impôts des entreprises, excédent de fonctionnement, subventions.

+ infos p.11

INVESTISSEMENT

les grands projets (construction de bâtiments, achat de matériel, travaux, etc.).

DÉPENSES

Aide à l'investissement des communes, travaux, gros entretien des cours d'eau et prévention des inondations, réhabilitation du patrimoine, vidéoprotection

+ infos p.9

RECETTES

Autofinancement, reversement par l'Etat d'une part de la TVA payée par la collectivité (FCTVA), subventions.

+ infos p.9

Sigles expliqués dans un lexique page 12

1. L'INVESTISSEMENT

Des actions très concrètes pour le territoire.
En 2026, **8 886 402 €** d'investissements permettront de :



Moderniser les zones d'activités.



Entretien des cours d'eau et ouvrages afin de prévenir des inondations.



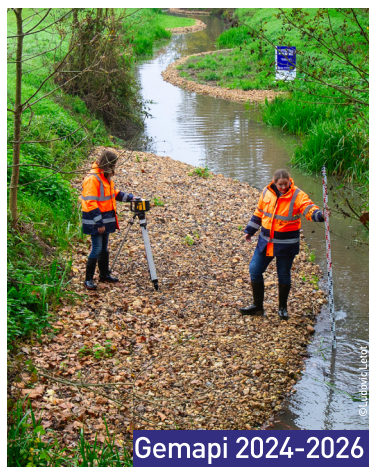
Finaliser l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



Entretien le centre aquaforme Val d'Oréane.



Améliorer le matériel et les bâtiments.



Gemapi 2024-2026



Écoparc des Ajeaunières

Mais aussi de soutenir les communes dans leurs projets d'investissements (bâtiments publics, éclairage, patrimoine).

L'investissement est un outil pour l'avenir financé majoritairement par de l'autofinancement et des subventions.

DÉPENSES

Réparties entre les services urbanisme en partie pour l'élaboration du **PLUi (218 250 €)** le Pacte territorial **(179 468 €)** et le **centre aquaforme Val d'Oréane (118 920 €)**

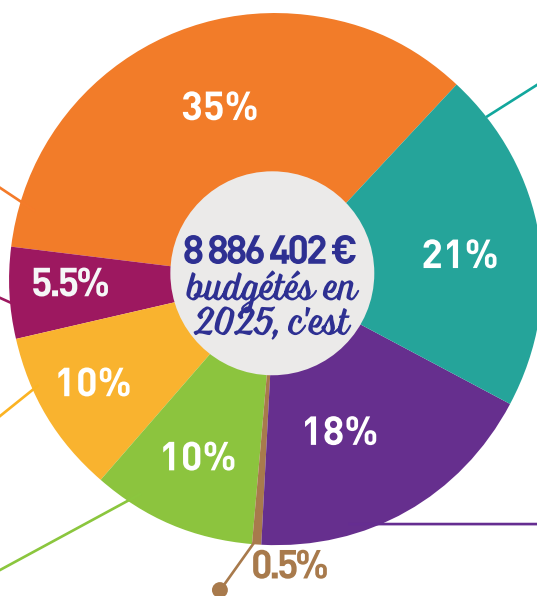
897 602€ pour l'entretien des cours d'eau et la prévention des inondations : études, publication, travaux, installation de barrières et signalisation, système d'endiguement des Vals **892 300€** travaux et achats d'équipements pour la **crèche et accueil de loisirs de Sully sur Loire**

3 101 354 € répartis entre **tous les services** (installations générales, matériel et outillages, matériel informatique, mobilier, logiciels...) et les dotations aux amortissements

Fonds de concours octroyés aux communes membres pour des travaux spécifiques comme la réhabilitation du patrimoine communal, des bâtiments ou lieux publics, les économies d'énergie sur l'éclairage public, l'acquisition d'équipement : **1 900 000 €**

1 578 508 € pour le **développement économique** répartis :

- > **Subvention soutien économique et aide à l'immobilier** : 50 000 €
- > **Travaux de voirie ZA des Gabillons** : 538 904 €
- > **Travaux de voirie ZA de Neuvy** : 99 500 €
- > **Ecoparc les Ajeaunières** : 234 014 €
- > **Extension ZA de la Jouane** : 617 108 €
- > **Autres (caution + RAR)** : 38 981 €



50 000€ remplacement de caméras défectueuses (installées lors de la première tranche) et finalisation du déploiement.

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) : 1 041 184€ + **Excédent fonctionnement capitalisé**

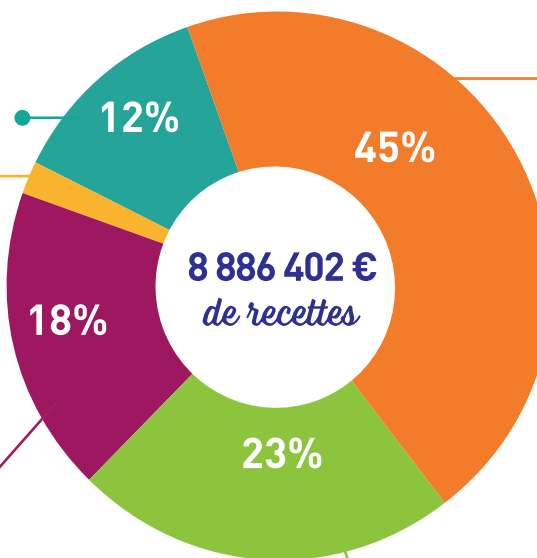
2% emprunts et dettes assimilées : 169 400 €

dont 157 300 € à taux zéro accordé par la CAF pour la réhabilitation de l'ALSH à Sully sur Loire et remboursable sur 7 ans

Subventions d'investissement versées par les organismes extérieurs (CAF, Etat, Région, Département...)

1 597 523 € répartis :

- > **Rivières** : 417 349 €
- > **CAF Soldes crèche + ALSH Sully** : 1 098 800 €



Opérations d'ordre de transfert entre sections

correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement : **+ opérations patrimoniales 4 053 510 €**

Virement de la section de fonctionnement
Autofinancement des projets : **2 024 785 €**

- > **Travaux hydromorphologiques CTMA** : 55 502 €
- > **Subvention numérique solidaire** : 25 872 €

2. LE FONCTIONNEMENT



Centre aquaforme

Les principaux postes de dépenses en 2026

- Contribution FNGIR : **7 713 014 €**
- Maintien de la politique d'aides aux communes (FPIC, AC, subventions pour les fêtes locales) et doublement, à titre exceptionnel, de la DSC : **6 235 218 €**
- Contribution au SDIS : **865 505 €**
- Charges de personnel : **5 726 019 €**
- Centre aquatique : **655 020 €** dont une prise en charge pour les clubs et scolaires 2026 pour l'utilisation du centre aquatique.
- Mission AMO pour renouvellement DSP du centre aquatique : **31 800 €**
- Reversement au budget de l'OTI : **264 173 €**
- Contribution versée à l'Etablissement Public Loire pour la gestion et l'entretien courant des digues de la Loire : **195 552 €**
- Nouvelle contribution DILICO (Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales - loi de finances 2025) : **532 800 €**
- Provisions pour contentieux et risques : **250 000 €**
- Etudes réalisées dans le cadre de la compétence Rivières : **108 700 €**
- Poursuite du pacte territorial France Rénov' : **120 820 €**
- Maintenance vidéo protection + assurance : **83 661 €**
- Nouvelles prestations de services :
 - PAPI/Sensibilisation scolaire : **137 000 €**
 - Ouverture ALSH de Sully sur Loire : **25 636 €**
 - Journée de la résilience : **8 000 €**
 - Projet numérique CPER : **6 300 €**

Les principales recettes attendues en 2026



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Elle est la subvention la plus importante versée par l'Etat aux collectivités locales. Stable, elle représente 1 000 000 € (rappel 2025 : 1 015 947 €).



Stabilité des produits des services : 1 015 856 €



Légère hausse des loyers des locaux d'activité : 263 118 €.



Dotations et subventions : 6 510 005 €
Dont subventions de la CAF : 911 000 € réparties entre les services liés à la famille (crèches, accueils de loisirs, animation jeunesse, politique de la ville...).

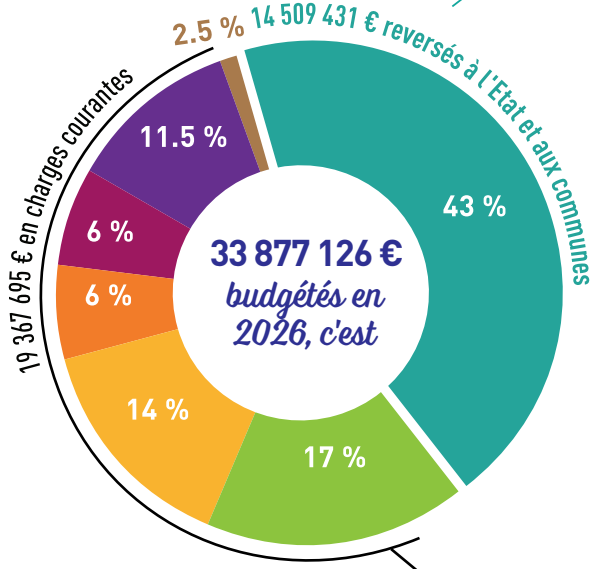
Subventions rivières : 170 196 €

Subventions PACT : 68 050 €



Excédent de fonctionnement (6 507 497 €) en hausse de 2 075 897 €

DÉPENSES



43% de reversement à l'Etat et aux communes membres

Presque la moitié du budget reversé : 1- à l'Etat (57%) en partie par le biais du FNGIR et du FPIC pour équilibrer les ressources entre les territoires et 2 - aux communes membres (43%) afin de diminuer les inégalités de ressources fiscales.

En enlevant les reversements à l'Etat et aux communes membres, **IL RESTE 19 367 695 € POUR COUVRIR LES CHARGES COURANTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

17% charges de personnel et frais assimilés

Auxiliaires de puériculture, professeurs de musique, médiateur patrimoine, conseillers emploi, policiers... **des métiers aux services des habitants !**

14% charges à caractère général

Dépenses courantes : carburant, électricité, fournitures, assurances, entretien et maintenance, prestation de services...

11.5% opérations d'ordre de transfert entre sections

Les dotations aux amortissements des immobilisations permettent de constater annuellement la dépréciation de la valeur d'un bien et de dégager les ressources pour pouvoir le renouveler régulièrement.

6% virement à la section investissement

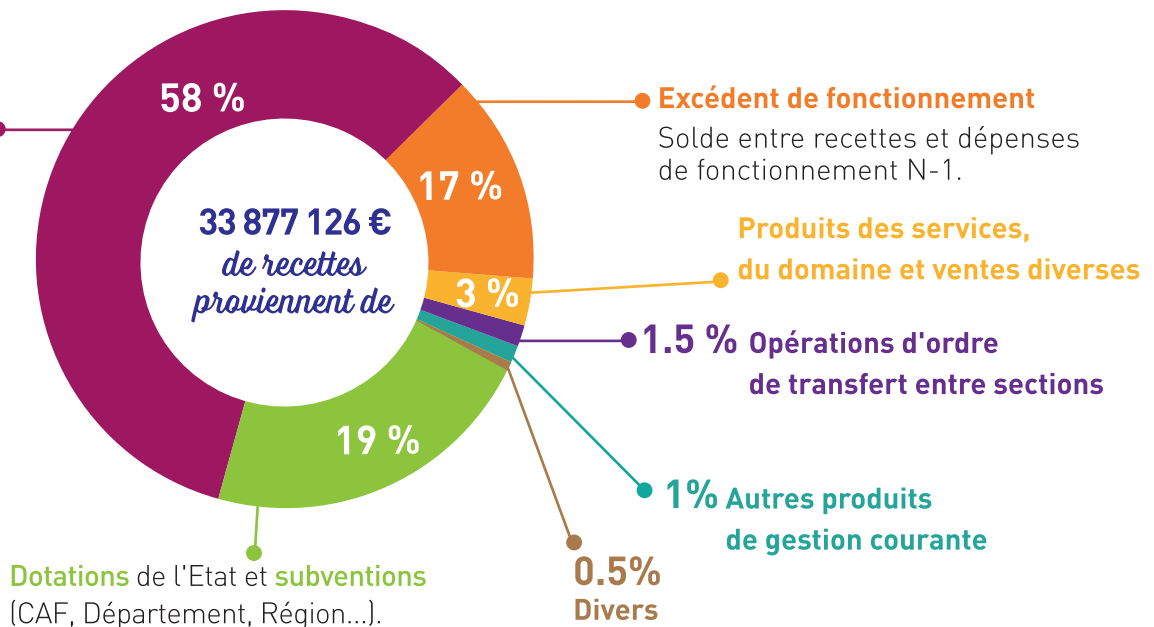
6% autres charges de gestion courante

2.5% dotations aux provisions

RECETTES

Impôts locaux particuliers et entreprises

Composés de la TASCOM, l'IFER, la CFE, la taxe GEMAPI, les attributions de compensation et la fraction de TVA (en remplacement de la CVAE et de la taxe d'habitation).



Zoom sur ...

ECO-PARC LES AJEAUNIERES

4 831 761 € > FONCTIONNEMENT

- Fin des travaux engagés en 09/2024
- Entretien du parc : Contrat d'entretien EP et EU et Fauchage (2 passages/ an)
- Coûts liés aux futures ventes : Plans topo, divisions et bornages des parcelles. Étude géotechnique obligatoire
- Prise de vues aériennes du parc pour disposer d'un visuel d'aide à la commercialisation
- Une vente prévue en 2026 - acompte de 10 % à percevoir

4 081 667 € > INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital pour l' emprunt
- Abondement du budget principal d'un montant de 234 014 €

TOURISME

489 106 € > FONCTIONNEMENT

- Achats boutique pour revente
- Campagne photos avec le Département
- Location de la Tour de Baugy pendant 5 mois
- Abonnement numérique à Espace Tourisme
- Publication d'une grande carte touristique de randonnées pédestres en remplacement des flyers et d'une pochette produits groupes
- Hébergement et maintenance des logiciels et site internet

19 568 € > INVESTISSEMENT

- Travaux d'amélioration des boutiques et de l'OTI de Germigny
- Plan nomade pour 6 agents



EXTENSION ZA DE LA JOUANNE

1 220 256 € > FONCTIONNEMENT

- Division foncière
- Frais de maîtrise d'œuvre
- Etude de faisabilité – bâtiment TRIHOM
- Etudes diverses
- Travaux de voirie
- Vente prévue en 2026 - Acompte de 10 % à percevoir

1 220 253 € > INVESTISSEMENT

- Abondement du budget principal d'un montant de 617 108 €

LEXIQUE

Abondement : versement en complément

AC : attribution de compensation

ADRT : agence de développement et de réservation touristiques

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement

AMO : Assitant Maîtrise d'Ouvrage

CFE : cotisation foncière des entreprises

CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

DSC : dotation de solidarité communautaire

FCTVA : fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

FNGIR : fonds national de garantie individuelle des ressources

FPIC : fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

Gemapi : gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

IFER : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux

OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat

OTI : office de tourisme intercommunal

PACT : projets artistiques et culturels de territoire

PAPI : programme d'actions de prévention des inondations

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

ROB : rapport d'orientations budgétaires

SDIS : service départemental d'incendie et de secours

TASCOM : taxe sur les surfaces commerciales

ZA : zone d'activités

PLAGE AUX ÉTOILES !

**LE 25 JUILLET
DE 18H À 1H.**

Pour la cinquième année, le cœur de Saint Benoît sur Loire deviendra scène, observatoire et lieu de flânerie. Dans un centre bourg piétonnisé, on regardera le ciel, on s'émerveillera des spectacles acrobatiques, on vibrera à ciel ouvert. Chacun composera sa soirée à partir de ce riche programme mêlant astronomie et imaginaires, savoirs scientifiques et émotions artistiques. Evènement gratuit, restauration sur place.

★ **Nouveau ! La déambulation lumineuse par la cie Picto Facto.** Lampadophores scandent, chantent et dansent allègrement. Trois pirouettes, un refrain, entrez dans le rond de lumière, c'est à vous. Pour ces doux illuminés, toutes les tendresses sont à éclairer. Cette nouvelle parade lumineuse saura vous séduire !

★ **Le spectacle acrobatique Collapsing Land par la cie La Tournoyante** Sur un immense plan métallique lentement basculé, six corps défient la gravité. Hypnotique et percutant !

★ **Le théâtre de rue La tête sur les étoiles par la cie La tête sur les étoiles** Célestin est un personnage lunaire et rêveur tombé sur Terre par hasard. Astronome rêveur, il passe ses jours à observer les étoiles, persuadé que l'univers est infini. Entre humour et poésie, petit vertige existentiel, sur le sens que nous donnons à notre vie

ET AUSSI,

- ★ une conférence, l'observation du ciel avec l'Astro club et Astronophilos, astrophysicien,
- ★ des ateliers famille, de la médiation scientifique, des animations à la bibliothèque et animation numériques (casques VR)
- ★ l'observation des animaux nocturnes (essentiellement les chauves-souris et papillons nocturnes)
- ★ *Le Piano manège* par la cie Le piano du Lac
- ★ la déambulation diurne *Conquête spéciale* par la cie Tac O Tac
- ★ de la musique live (groupes et DJ)
- ★ une initiation au sabre laser

> Programme complet sur : www.belvedere-valdesully.fr

En attendant Place aux étoiles !

Astrologie et magie au Moyen Âge ★

Par Julien Véronèse,

évolution et réception des sciences médiévales controversées, entre usages sociaux et politiques et condamnations doctrinales et judiciaires.

Vendredi 3 juillet à 18h30 ; durée 1h.

Tarif 3 € / Gratuit -18 ans et étudiants

> Ateliers et conférence au Belvédère à Saint Benoît sur Loire.

Réservations : 02 34 52 02 45 ou belvedere@valdesully.fr

Fabrication de nichoirs à chauves-souris ★

Par Tony Chevalier,

Assemblez et décidez un nichoir adapté à nos voisins de la nuit, tout en découvrant leur mode de vie
jeudis 9 et 16 juillet, de 10h à 13h

Tarif 5 € / nichoir. Tout public,

dès 8 ans (avec présence d'un adulte)

Atelier Crankie Box, les animaux de la nuit. Par le Collectif NOSE ★

La crankie-box est un petit théâtre portatif en carton ou en bois qui fonctionne comme une boîte à images qui défilent sous nos yeux.

3 demi-journées du 21 au 23 juillet de 10h à 13h

Tarif 5 € / objet.

Tout public, dès 6 ans (avec présence d'un adulte)



Déambulation lumineuse



Spectacle acrobatique



Théâtre de rue

Instant(s) de vie

PETITE ENFANCE/BIBLIOTHÈQUES

Journée du tout-petit

Spectacle de la Cie Bande de Copains complet sur deux séances, espace sensoriel, comptines en musique, parcours de motricité... pour le plus grand plaisir des petits explorateurs, enfants et parents étaient au rendez-vous !



PETITE ENFANCE

Rencontre

Depuis avril 2024, la crèche et l'EHPAD à Sully sur Loire partagent un joli projet intergénérationnel. Deux mercredis par mois, des enfants rencontrent les résidents pour faire des jeux, des chansons et des activités manuelles.



PATRIMOINE

Journées des métiers d'art

Plus de 800 visiteurs ont transité par le Belvédère et les ateliers ouverts pour l'occasion durant le week-end des 11 et 12 avril pour découvrir et s'initier aux savoir-faire des artisans présents. Un grand merci à tous.

CULTURE

Alex Ramirès

400 personnes ont vibré de rire lors du spectacle d'Alex Ramirès en mars dernier. Entre déguisements, musique et anecdotes, le public n'a pas eu le temps de s'ennuyer ! L'artiste, par son énergie joyeuse et sa bonne humeur, a emporté la salle du début à la fin.



PATRIMOINE

Regards croisés

Curieux, enthousiastes et créatifs, les jeunes du Val de Sully ont bénéficié d'une visite exclusive des réserves du Musée des Beaux-Arts d'Orléans et d'un atelier de modelage animé par l'artiste plasticienne Virginie Péchard. Ils ont créé des œuvres qui seront exposées en juin.



EMPLOI

Pour les jeunes

90 élèves de 3^{ème} ont participé à la 3^e édition du Mini Forum des métiers, organisé par le collège Maximilien de Sully et la Communauté de Communes du Val de Sully. 19 professionnels étaient présents pour partager leur parcours et leur quotidien.

Au programme : des échanges en format speed meeting pour aider les jeunes à construire leur projet d'orientation.



JUIN

Dimanche 7
L'école de musique
invite : musiques
actuelles
Concert

Dimanche 14
Journée européenne
de l'archéologie

Samedi 27
Orchestre recyclé
Lecture et musique

Samedi 27
Germigny en fête
Plein air

Dimanche 28
Concert de l'oratoire
Nicolas Bras
Musique bricolée

JUILLET

Jeudi 2
Le fleuve ambulant
Théâtre

Vendredi 3
Astrologie et magie
Conférence

Dimanche 5
Concert de l'oratoire
Ensemble I Fulmini
Polyphonie

Jeudis 9 et 16
Fabrication de nichoirs
Ateliers

Dimanche 19
Concert de l'oratoire
Hélène Escriva et
Pierre Cussac
Classique

Du 21 au 23
Crankie box
Ateliers

Samedi 25
Place aux étoiles !
Astronomie,
art de la rue

Vendredi 31
Flow
Ciné plein air

AOÛT

Dimanche 2
Concert de l'oratoire
Kalupto
Indie alternative

Dimanche 16
Été musical
Trio baroque
Musique

Dimanche 23
Été musical
Récital de guitare
Musique

Dimanche 30
Été musical
Ensemble à cordes
Musique

SEPTEMBRE

Samedi 19
Dimanche 20
Journées européennes
du patrimoine

Samedi 26
La couverture de Séraphine
Jeune public

Dimanche 27
Journée des mômes
Art de la piste



Agenda complet sur www.valdesully.fr/la-saison-culturelle

Réservez dès maintenant ou découvrez toutes nos activités en **entrée libre !**

